

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DES UE

Lic ou LPro ou M : LICENCE MIASHS
 ANNÉE : L2
 SPÉCIALITÉ :
 PARCOURS :
 SEMESTRE : S4

RÉGIME "ASSIDU"

CODE APOGEE	Nbre CREDITS	INTITULE DE L'UE	Nom du responsable de l'UE	MATIERES (type d'enseignement)	Poids dans l'UE (1)	Type de Contrôle (2)	1ère SESSION				2ème SESSION			Modalités de conservation des notes de CC ou TP d'une session sur l'autre
							Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	Proportion CC/ET (3)	Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	
21MM47	5	Calcul différentiel et optimisation	Youcef AMIRAT	1-CM/TD	1	CC	1	E		40,00%				Pas de conservation des notes de CC entre les deux sessions
						ET	1	E	2H	60,00%	1	E	2H	
21MM43	5	Éléments de probabilités	Henri DICHI	1-CM/TD	1	CC	1	E		40,00%				Pas de conservation des notes de CC entre les deux sessions
						ET	1	E	2H	60,00%	1	E	2H	
21MM44	5	Éléments de statistiques	Erwan SAINT LOUBERT BIE	1-CM/TD	0,85	CC	1	E		40,00%				Pas de conservation des notes de CC ni de TP entre les deux sessions
					ET	1	E	2H	60,00%	1	E	2H		
				2-TP	0,15	CC	1	TP	100,00%					
					ET									
21NM42	5	Microéconomie	Arnaud DIEMER	1-CM/TD	1	CC	2	E		100,00%				Pas de conservation des notes de CC entre les deux sessions
											1	E	2H	
21NM41	5	Contrôle de gestion	Sylvie DOZOLME	1-CM/TD	1	CC	2	E		60,00%				Pas de conservation des notes de CC entre les deux sessions
						ET	1	E	2H	40,00%	1	E	2H	
21KM42	5	Physique - Chimie pluridisciplinaire 1	Olivier Deschamps/ Laurence Rodier	1- Physique	0,67	CC	2	E + TP		62%				
					ET	1	E	1H	38%	1	E	1h15		
				2- Chimie	0,33	CC	1	TP	25%					
					ET	1	E	1h	75%	1	E	45 min		
210M42	2,5	Langues	Anne IOTZ	Voir annexes										
	2,5	PPP		Voir annexes										

(1) Licence = S1, S2, S3, S4, S5, S6 ;
 Master = S1, S2, S3, S4

(2) CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

(3) Pourcentage de la note de l'ensemble des CC par rapport à la note de l'ensemble des ET, exemple : ET = 70% ; CC = 30%, quel que soit le nombre d'épreuves de CC et d'ET

(4) Nature des épreuves : E = écrit ; O = oral ; TD ; TP ; M = mémoire ; A = autre à préciser dans la rubrique "REMARQUES" ci-contre

* Si on choisit du CC pur, il faut au minimum 2 épreuves.

* La durée des épreuves ne concerne que les écrits des ET.

La nature et le nombre des épreuves ne concernent que les ET.

Si la durée des épreuves orales, et la nature et le nombre des épreuves de CC apparaissent dans le tableau, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre purement indicatif.

REMARQUES

(noter ci-dessous toutes les précisions que vous jugeriez utiles pour la compréhension du tableau)

Pas de modifications